

Arrondissement de Mont de Marsan  
Canton de Haute Lande Armagnac

## MAIRIE D'ESCOURCE

3 place de la Mairie  
40210 Escource

☎ 05 58 04 20 06

📠 05 58 04 21 19

✉ [mairie@escource.fr](mailto:mairie@escource.fr)

## COMPTE RENDU

### Séance du 2 septembre 2020

#### Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 15

Date de Convocation : 20 août 2020

En exercice : 15

Ont pris part à la délibération : 15 (dont 3 procurations)

*L'an deux mil vingt le deux du mois de septembre à 17 heures 00 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Espace Marc Lauga, salle Jean Pierre Brun, sous la Présidence de Patrick SABIN, Maire.*

*La séance se déroule avec un public restreint et est retransmise sur le site facebook de la Commune d'Escource.*

**Présents :** Mesdames et Messieurs SABIN Patrick, Maire ; LASTERRA Pierre, DEDIEU Emmanuelle, RABY André, BRUSTIS Anne-Laure, DEBOUDACHER Patrick, DEGOS Patrice, DIEDA Jean-Claude, JULIEN Geneviève, KNITTEL Paulette, LEPAN Pierre, ROMAO Manuel

#### **Absent(e)s et excusé(e)s :**

BERTRAND Frédéric, EDALITI Nathalie, MARTI Valérie

#### **Procurations :**

Frédéric BERTRAND, procuration à Patrick DEBOUDACHER

Nathalie EDALITI, procuration à Emmanuelle DEDIEU

Valérie MARTI, procuration à Pierre LEPAN

Monsieur André RABY a été élu(e) secrétaire de séance.

**Après lecture, le compte rendu du conseil municipal du 29 juillet 2020 est adopté à l'unanimité et visé par tous.**

**La proposition de Monsieur le Maire de rajouter 2 points à l'ordre du jour est accepté à l'unanimité :**

- Modification temps de travail d'un emploi
- Autorisation de recours au service civique

### DM n°3 Budget Principal Virement de crédit sur OP 1018 « Cimetière »

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°3 du budget principal de la Commune pour un montant de 200€, permettant de régler la facture de l'entreprise chargée des travaux au cimetière

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION D'INVESTISSEMENT		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
OP 1009	2135	200			
OP 1018	2313		200		

### Aménagement d'un passage protégé et demande de subvention au titre des « Amendes de police »

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le report au 30 septembre 2020 de l'échéance de dépôt de dossier de demande de subvention au Conseil Départemental au titre des « Amendes de police ».

Il présente le projet d'aménagement au centre bourg d'un passage cheminé sécurisé, à destination des piétons et de personnes à mobilité réduite, permettant de traverser en toute sécurité la RD44 au niveau des commerces.

### Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

**Décide** de réaliser les travaux d'aménagement d'un passage protégé au centre bourg, reliant le parking aux commerces,

**Valide** le plan de financement prévisionnel des travaux évalués à 50 000 euros,

**Autorise** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier,

**Dit** que les sommes engagées sont prévues au budget principal de la Commune

<b>Aménagement passage protégé</b>	<b>Base HT</b>	<b>Taux</b>	<b>Plan de financement</b>
<b>Montant prévisionnel des travaux</b>	<b>50 000</b>		
<b>Montant éligible</b>			45 000
<b>Département « Amendes de Police »</b>		30 %	13 500
<b>Fonds propres</b>			36 500
<b>Total Général</b>			<b>50 000</b>

### **Aide communale aux jeunes Escourçoises et Escourçois afin de favoriser l'accès au permis de conduire**

Monsieur le Maire expose que l'obtention du permis de conduire constitue pour les jeunes un premier pas vers l'autonomie.

Monsieur le Maire propose une participation financière de 500 € accordée tous les ans à 6 jeunes de la Commune en échange d'activités d'intérêt collectif dans les services de la Commune.

M. Pierre Lapan, Vice-président de la Commission Citoyenneté, présente la convention d'engagement et la procédure à suivre.

### **Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

**Décide** d'attribuer chaque année, sous condition, à 6 jeunes de la Commune une aide financière de 500 € pour passer le permis de conduire,

**Valide** les conditions et la procédure présentée dont une copie sera jointe en annexe,

**Dit** que les frais engagés sont prévus au budget de la Commune.

**Modification du temps de travail d'un emploi, (*modification du temps de travail inférieur à 10% du temps de travail initial de l'emploi*).**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de l'emploi permanent à temps non complet de l'Adjoint Territorial de Patrimoine principal 2<sup>ème</sup> cl (*32 heures hebdomadaires*) afin de pourvoir à la nouvelle organisation de la Médiathèque d'Escource, notamment l'accroissement des heures d'ouverture aux publics et la création de nouveaux ateliers intergénérationnels qui engendrent un surcroît d'activité.

Madame Dedieu, 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire chargée de la Culture, présente la nouvelle organisation.

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

**Décide** de porter de 32 heures, temps de travail initial, à 35 heures, temps de travail modifié, le temps hebdomadaire de travail de l'emploi de l'Adjoint Territorial de Patrimoine principal 2<sup>ème</sup> cl à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020,

**Précise** que les crédits sont prévus au budget principal de la Commune

**Autorisation de recours au service civique**

Madame Emmanuelle Dedieu, Adjointe au Maire et Vice-Présidente de la Commission Culture et Communication, expose la nouvelle organisation de la Médiathèque d'Escource, notamment l'accroissement des heures d'ouverture aux publics et la création de nouveaux ateliers intergénérationnels qui engendrent un surcroît d'activité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le recours au service civique pour conforter l'équipe actuelle de la Médiathèque.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Vu** la Loi 2010-241 du 10 mars 2010 instaurant le service civique,

**Vu** le décret n° 2010-485 de 12 mai 2010 et l'instruction ASC-2010-01 du 24 juin 2010 relatifs au service civique,

**Décide à l'unanimité**

**Article 1 :** de mettre en place le dispositif du service civique au sein de la Collectivité à Compter du 02 septembre 2020

**Article 2 :** d'autoriser la Maire à demander l'agrément nécessaire auprès de la direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale

**Article 3** : d'autoriser le Maire à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires et les conventions de mise à disposition auprès d'éventuelles personnes morales

### QUESTIONS DIVERSES

Séance levée à 18 h 25

Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : mercredi 7 octobre 2020 à 17 h 30

The image shows several handwritten signatures. At the top left is a signature that appears to be 'Romain'. To its right is a signature in blue ink. Below these are several other signatures in black ink, including one that looks like 'Julien'. In the background, there is a faint watermark of a coat of arms, which is the official emblem of the town of Escource.

